

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Bonnes mœurs

L'élection de la "Reine des vierges" annulée



Photo : SNN

LE ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Hygiène chargé de la Décentralisation et du développement a décidé de l'interdiction formelle de l'organisation dans notre pays de l'élection annoncée de la "Reine des vierges". C'est ce qui ressort de la rencontre, dernièrement, entre le directeur de cabinet Roger Mengue Ekomie, représentant le ministre de l'Intérieur, et les organisateurs de ladite manifestation. Selon les autorités du ministère, au plan de l'administration et de la loi, cette démarche comporte plusieurs écueils. Au nombre desquels, il y a le fait que l'activité que ces organisateurs - des religieuses - se proposent de mener ne correspond pas à leurs objectifs qui s'inscrivent exclusivement dans le domaine de la religion. Et le fait d'avoir le récépissé provisoire n° 135/MISPIDSG/CE du ministère de l'Intérieur ne leur confère pas une personnalité juridique pour mener ces activités, tout comme les associations Femmes Missionnaires pour Christ (AFMC) et Femmes Sages pour Christ (FSC) qui promeuvent cet événement. De plus, en entreprenant de recruter, de faire subir des examens médicaux à des mineurs qui n'ont pas encore le libre arbitre, pour rechercher le statut de virginité à l'effet d'organiser un concours, viole la législation en vigueur en matière de protection des mineurs en République gabonaise et porte atteinte aux bonnes mœurs.

• Pollution

Beyrouth en mode vélos libre-service

La ville de Beyrouth a lancé, dimanche, un programme de vélo en libre-service dans l'espoir de réduire les embouteillages monstres et la pollution qui encombre la capitale libanaise. Le service a été officiellement inauguré par le Premier ministre, Saad Hariri, qui a participé à une promenade en vélo dans les rues du centre-ville. Il a promis d'organiser des journées sans voitures pour donner la priorité aux cyclistes dans la capitale.

Rassemblés par SNN

10e journées médicales de Lambaréné/Trois questions au président du comité d'organisation...

...Robert Ndong : " le chef de l'État s'est engagé à offrir aux populations des soins de qualité "

Propos recueillis par Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'union. Au terme des 10^e Journées médicales d'ophtalmologie et de stomatologie gratuites de Lambaréné, élargies pour la première fois au profit des habitants de Fougamou, quel bilan peut-on dresser de vos activités sur les deux sites ?

Robert NDONG : je tiens d'abord à remercier, au nom des populations des deux provinces et, plus largement, de toutes les localités qui ont pu bénéficier de ces soins, Monsieur le président de la République qui s'est personnellement investi dans la réalisation de cette 10^e édition des Journées médicales internationales d'ophtalmologie et de stomatologie, au bénéfice des populations socialement défavorisées de l'arrière-pays. C'est là, la concrétisation d'une nouvelle approche en matière de santé, qui se traduit par l'offre de soins de qualité au plus près des populations. A feu Madame Rose Francine Rogombe, initiatrice de ces journées, que nous n'oublierons jamais. Mes remerciements vont aussi à l'endroit de Madame le président du Sénat, qui a accepté de représenter le chef de l'Etat dans les étapes de Lambaréné et Fougamou, pour la matérialisation de cette initiative. A l'endroit du ministre de la Santé et des gouverneurs des provinces du Moyen-Ogooué et de la Ngounié, qui ont facilité la mise en



Photo : SCOM

Le sénateur Robert Ndong, président du comité d'organisation des journées médicales Georges Rawiri.

œuvre de cet événement humanitaire. Enfin, à ces médecins français et gabonais qui, par leur expertise, participent à ces missions. Sur le bilan de l'action à proprement parler, 3 930 consultations et 103 opérations de cataracte et ptérygions (*infections de l'œil, nldr*) ont été réalisées à Lambaréné et Fougamou.

L'implication personnelle du président de la République à cette 10^e édition constitue-t-

elle un signal fort dans l'inscription de l'initiative dans la durée ?

- Comme vous le savez, l'idée et le plan d'actions des objectifs à atteindre précèdent les moyens financiers. Des atouts dont nous disposons, puisque 10 ans durant, nous avons pu tenir notre pari avec des ressources financières dérisoires. Pour nous, les difficultés sont du ressort du passé, vu que le chef de l'Etat s'est engagé à offrir aux populations des soins de qualité. Aussi, ne sommes-nous que les acteurs de la mise en œuvre de ces actions, qui viennent en appui de celles entreprises par le ministère de la Santé, en charge de la politique de la santé au Gabon.

Le comité d'organisation se projette-t-il déjà vers une 11^e édition élargie à d'autres villes du Gabon ? Autrement dit, peut-on envisager que l'initiative puisse prendre une envergure nationale à l'avenir ?

- Dès lors qu'il y a l'implication personnelle de la plus haute autorité de l'État qui, tous les ans, va en définir les contours et les orientations, notre rôle se limitera désormais à la mise en œuvre des activités. L'objectif étant l'accès aux soins de santé oculaire et dentaire de qualité au plus grand nombre de nos compatriotes, ceci quel qu'en sera l'endroit du pays. Je l'ai dit en filigrane, nous irons vers les populations. Nous poursuivrons également les démarches pour la reconnaissance d'œuvre d'utilité publique de l'initiative auprès des autorités.

Vie des syndicats/Synaposte

" Nous attendons des réponses à nos problèmes "

P.M.M

Libreville/Gabon

LES Postiers du Gabon étaient réunis, lundi dernier, sur l'esplanade du Centre national de tri (Cnt) des Charbonnages, dans le cadre de la commémoration de la Fête du Travail. Ces membres du Syndicat national de La Poste (Synaposte) en ont profité pour revenir sur les problèmes que connaît cette structure, dénoncer leurs conditions de travail et le traitement infligé aux agents admis à la retraite. « De nombreux agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite ne bénéficient pas de leurs pensions. Concernant le problème de retard de paiement de salaires, le Synaposte condamne cette pratique qui tend à devenir



Photo : SNN

Audrey Ibinga Bouka du Synaposte, lors de son intervention.

une tradition. Nous constatons aussi, avec regret, qu'il est impossible d'exercer normalement nos activités, à cause de l'étroitesse des locaux», a fait savoir Audrey Ibinga Bouka, trésorière générale du

Synaposte.

Le 1er mai, date marquant la fête du Travail, rappellerait également toutes les batailles salutaires menées pour et par les travailleurs. C'est dans cette logique que Mme Ibinga Bouka a rappelé à l'assistance le rôle du syndicat, tout en l'invitant à se rassembler autour du mouvement syndical de La Poste. «Le rôle du syndicat est de

défendre les garanties collectives et individuelles des salariés. Nous vous invitons à rejoindre notre mouvement, afin que notre syndicat s'appuie sur des revendications claires, déterminées. Ne baissons pas les bras, malgré la crise mondiale qui déteint sur notre économie (et) le silence du gouvernement face au redressement de La Poste», a-t-elle poursuivi.



Photo : SNN

Les agents de La Poste, le 1er mai, sur leur site des Charbonnages.



LEBEK 2017